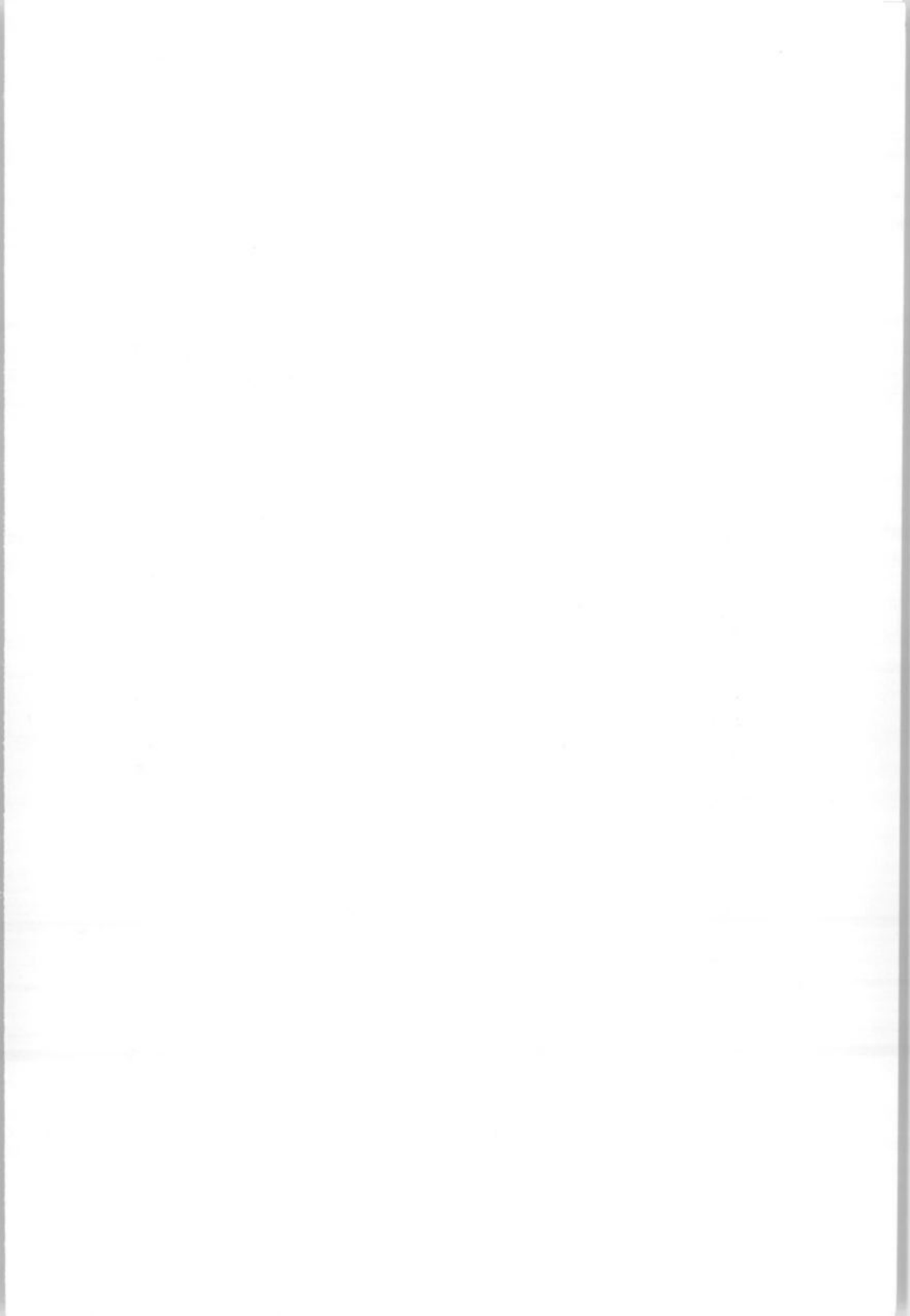


INSTITUT GRAND-DUCAL
Section des Sciences Morales et Politiques

Jean-Paul HARPES

IL FAUDRA, TOUT DE MÊME,
UNE UNIVERSITÉ
À LUXEMBOURG

1992



**Il faudra,
tout de même,
une Université
à Luxembourg**



Jean-Paul HARPES

AVANT-PROPOS

Nous analyserons ce soir un thème d'une brûlante actualité qui demeure en même temps une question épineuse sur laquelle le Ministre de l'Education Nationale a d'ailleurs demandé l'avis des principaux concernés : l'opportunité d'une Université intégrale au Luxembourg.

Vous savez qu'à l'heure actuelle fonctionne, avec succès et à l'entière satisfaction des étudiants, une première année d'études universitaires au Centre Universitaire, année obligatoire pour les candidats au professorat. Seul le cycle court d'études économiques s'étend sur deux années. Mais depuis longtemps on discute de l'opportunité et des modalités d'une éventuelle introduction d'un 2e, voir d'un troisième cycle ou de la mise en place d'autres études postuniversitaires. Or, l'accès facile aux Universités étrangères réservé par conventions aux étudiants luxembourgeois, les avantages indéniables que nos jeunes tirent d'études et de séjours dans les grands centres intellectuels étrangers, le manque supposé de professeurs qualifiés dans tels domaines et surtout l'absence des moyens budgétaires estimés énormes conféraient à ces discussions un caractère plutôt académique qui ne suscitait guère des tentatives de réalisation sérieuses.

Mais depuis quelques années, la situation est en train de changer et d'évoluer rapidement. D'un côté, notre rôle de capitale européenne ne saurait exclure le domaine intellectuel et scientifique, surtout face à la concurrence de telles villes voisines, et la recherche approfondie profite tant au prestige du pays qu'à l'industrie, à l'économie, à l'ensemble de la vie intellectuelle et aux diplômés universitaires indigènes moins tentés par des perspectives de carrières à l'étranger.

D'autre part, l'accès aux Universités étrangères ne cessera de devenir de plus en plus difficile, de sorte que, dans la situation actuelle, nous risquons de compromettre, par notre inertie, l'avenir de l'élite de notre jeunesse. Enfin, la conservation et le développement de nos particularités culturelles indigènes réclament un foyer de niveau universitaire pour se conserver et se développer. Une longue liste d'autres arguments s'ajoutent à ces considérations de poids.

Mais, des objections non négligeables surgissent aussitôt. Elles s'étendent de l'irremplaçable bénéfique et des avantages plus que substantiels que tirent nos

intellectuels d'études faites aux meilleurs Centres d'un grand nombre de pays étrangers à l'absence de l'infrastructure indispensable au fonctionnement d'une université complète. D'ailleurs, les partisans les plus décidés d'une université indigène reconnaissent la nécessité de procéder par étapes, voire d'avancer avec une sage lenteur.

En tout cas, la discussion approfondie de ces points de vue à maints égards fort opposés s'annonce non seulement intéressante, voire passionnante, mais également indispensable et utile pour l'avenir de notre vie intellectuelle, et je dirais même pour l'avenir de la vie économique de notre pays.

Ce sujet crucial nous sera présenté ce soir par notre confrère Jean-Paul Harpes, activement engagé dans notre vie universitaire depuis 1968. Professeur de philosophie et au Centre Universitaire où il enseigne l'histoire de la Philosophie et l'Éthique, il exerce les fonctions d'Administrateur du Département des Lettres et des Sciences Humaines et de Vice-Président du Centre Universitaire.

Alors que, autrefois, il se consacrait presque exclusivement à la recherche théorique et à l'étude des différentes orientations philosophiques tant anciennes que modernes ainsi qu'à l'exploration de grands thèmes de la réflexion humaine, il s'occupe, depuis un certain nombre d'années, de questions d'éthique pratique et il s'engage, en pleine lucidité, de toutes ses forces et avec un courage peu commun, au service de notre vie universitaire dont il ne cesse de plaider la cause avec grand succès aux Universités étrangères.

Mais Monsieur Harpes est aussi un membre très actif de notre section et il nous a présenté un certain nombre de communications que nous nous rappelons avec plaisir et reconnaissance : A titre d'exemple, je cite les sujets "La notion de connaissance objective chez Kant", "Adam Smith, Philosophe : sympathie et éthique (1979)", "Wittgenstein - Philosophie et langage" (1980), "La méthode dialectique de Marx à l'époque de la genèse du Capital" (1985).

Abordons donc ce sujet crucial en toute objectivité et clairvoyance.

E. Wagner
Président de la section

IL FAUDRA, TOUT DE MEME, UNE UNIVERSITE A LUXEMBOURG

Oui, il nous la faudra tout de même. Et cela en dépit de toutes les raisons qu'on a fait valoir contre son implantation. Ces raisons, sans doute, sont sérieuses et doivent être prises au sérieux. Leur poids n'en est pas moins relativisé par certaines réflexions que nous dicte le bon sens. Par ailleurs, ces raisons sont contrebalancées par d'autres arguments qui me paraissent plus solides encore et qui parlent en faveur de la création d'une Université luxembourgeoise.

La question s'il nous faut mettre en place une Université a été soulevée à maintes reprises. Jusqu'ici la réponse des instances compétentes fut toujours négative. Un certain nombre de données, toutefois, se sont modifiées. Les mentalités aussi ont changé. L'atmosphère est différente, aujourd'hui, de ce qu'elle a été il y a quelques années. La question mérite donc d'être reposée. Elle le sera, d'ailleurs, de toute façon. Comme vous le savez sans doute, une extension du Centre Universitaire à des premiers cycles complets et à des enseignements de troisième cycle est envisagée. Pourquoi, se demandera-t-on, inévitablement, la création d'un enseignement de deuxième cycle est-elle laissée entre parenthèses ? Le fait que l'IST s'achemine vers une révision profonde de son statut soulève, d'ailleurs, la même question.

Rouvrons donc carrément le débat.

Il me faudra, toutefois, écarter quelques malentendus possibles à l'égard de mon intention. D'une part, je ne voudrais pas faire oeuvre d'érudit. Je n'ai pas l'intention d'examiner et d'apprécier les efforts entrepris, dans le passé, en vue de mettre en place une Université à Luxembourg. D'autres sont plus qualifiées pour le faire. Un historien se chargera de cette tâche. D'autre part, je n'ai pas du tout envie d'entrer dans une discussion polémique avec des personnes, groupements ou institutions. Je me propose, uniquement, de regrouper systématiquement et objectivement des arguments et contre-arguments. Mon intention est de montrer que certains arguments l'emportent sur d'autres et qu'il nous faudra, enfin, sortir de notre prudente attitude expectative.

1. Quelles raisons parlent en défaveur de la mise en place d'une Université à Luxembourg. Ce qui relativise le poids de ces raisons.

Arg. 1 : La création d'une Université est une entreprise fort coûteuse. Elle suppose la mise en place d'une infrastructure importante, très dispendieuse. Au cas où, un jour, nous nous décidons à créer notre propre Université, il ne nous faudra, surtout, pas lésiner sur la qualité de cette infrastructure. Par ailleurs, le fonctionnement d'une Université, la rétribution des enseignants, la mise en place progressive d'une bibliothèque importante, les frais d'équipement et de rééquipement, mille frais divers grèveront sérieusement notre budget. Je n'en suis pas moins convaincu que notre économie peut supporter les frais d'une Université à dimensions réduites. La mise en place de l'infrastructure, répartie sur un laps de temps assez important, ne reviendrait guère plus cher que la création du Musée d'Art Contemporain. Les frais de fonctionnement seraient importants sans être énormes. (Il est difficile, dans l'état actuel des choses, de les évaluer. Relevons cependant que le fonctionnement de l'Université de Neuchâtel coûtait, grossièrement, en 1989, deux milliards de francs belges par an. L'Université luxembourgeoise reviendrait moins cher.)

Relevons aussi, comme d'autres l'ont fait avant moi, que certains petits pays et certaines régions autonomes, de dimension fort réduite, disposent d'Universités. L'Islande, qui a moins d'habitants que le Luxembourg, les cantons de Genève et de Neuchâtel, fournissent des exemples remarquables.

Arg. 2 : Un second argument semble plaider sérieusement contre la mise en place d'une Université à Luxembourg.

Une grande majorité de nos étudiants font, ou achèvent, leurs études à l'étranger. Ce système, très particulier, a, à bien des égards, des effets bénéfiques. Des ingénieurs, des médecins, des économistes, des juristes, des professeurs formés dans une pluralité de pays, à des Universités souvent prestigieuses, selon des méthodes très variées, constituent pour l'économie, et non seulement pour l'économie, de notre pays, un apport très intéressant. Si le Luxembourg se décidait à mettre en place une

Université, ceux qui partiraient pour l'étranger seraient moins nombreux. La formation des jeunes luxembourgeois serait moins variée.

Cet argument n'a cependant qu'un poids relatif. Rien n'empêcherait ceux qui le voudraient de faire leurs études à l'Université de leur choix. Par ailleurs, même ceux qui feraient leurs études à Luxembourg pourraient, dans le cadre de programmes d'études et de cursus intégrés mis en place sous l'égide des Communautés Européennes, passer un ou plusieurs semestres ou même plusieurs années à l'étranger. Comme je l'indiquerai plus tard, des dispositions particulières devraient être prises pour nos futurs professeurs de langues.

Arg. 3 : Un troisième argument est souvent avancé. Le milieu luxembourgeois étant très limité, on craint qu'au cas où nous disposerions d'une Université, nous ne formions entre nous la jeune génération et que celle-ci ne soit privée de l'indispensable ouverture critique sur le monde qu'exige la formation supérieure. L'atmosphère régnant à Luxembourg étant celle d'une petite ville, l'air du grand large ne peut faire que du bien à nos jeunes.

Cet argument, à son tour, est moins convaincant qu'on ne serait tenté de le croire. Il va de soi que si, un jour, une Université est créée à Luxembourg, les jeunes luxembourgeois n'y seraient pas formés exclusivement par d'autres luxembourgeois. Nous avons, dès maintenant, de bonnes relations avec de nombreuses Universités qui seraient prêtes à nous aider. En tant que capitale, siège d'institutions européennes et place bancaire, Luxembourg exerce un attrait certain sur le monde universitaire. Nous devrions pouvoir compter sur la collaboration d'un nombre assez important (à préciser et à limiter) de bons enseignants étrangers. Nous pourrions éviter qu'un esprit étriqué règne à notre Université. Celle-ci pourrait avoir une dimension européenne.

D'un autre côté, une bonne partie de nos étudiants continuant, actuellement, leurs études dans des villes moyennes, proches de nos frontières, l'argumentation traditionnelle perd, en ce qui les concerne, une bonne partie de son poids.

Arg. 4 : Notre potentiel humain est très limité. Certains en tirent la conclusion que nous ne disposons ni de suffisamment de capacités pour mettre en place une Université, ni de suffisamment d'étudiants pour rentabiliser la création de celle-ci. En fait, malgré notre potentiel humain très limité, il

ne nous serait, sans doute, pas impossible, je viens de l'indiquer, en faisant appel, dans certaines limites, à des professeurs étrangers, de réunir un bon corps d'enseignants. Il ne faut pas perdre de vue non plus qu'en prévoyant assez longtemps à l'avance la création d'une Université à Luxembourg, cette décision susciterait chez nos jeunes la volonté de se donner les qualifications requises. Relevons d'ailleurs que, dès maintenant, bon nombre de nos jeunes reviennent des Universités avec une qualification élevée. Quant à notre potentiel d'étudiants, il faut insister sur le fait que le prestige de Luxembourg, à l'étranger, n'est pas négligeable et que nous pourrions, au moins, compter sur un certain afflux d'étudiants provenant des régions limitrophes. Sur la province belge du Luxembourg, qui ne dispose pas d'une Université, nous pourrions exercer un attrait réel. A condition que les moyens de communication soient nettement améliorés, les régions qui fournissent notre pays en main d'oeuvre pourraient, aussi, nous confier la formation de leurs étudiants. Dans certains domaines d'études, par ailleurs, qui correspondent à nos créneaux, l'Université luxembourgeoise pourrait avoir une fonction très spécifique dans la région Sarre-Lor-Lux.

Arg. 5 : Un cinquième argument est, parfois, avancé contre la création d'une Université luxembourgeoise. Il est difficile, dit-on (à bon droit d'ailleurs), de créer de toutes pièces une bonne Université. Or si nous ne parvenions qu'à nous doter d'une Université médiocre, mieux vaudrait, carrément, nous en abstenir.

La réponse à cette objection est contenue dans ce qui précède. D'assez nombreuses Universités importantes pourraient, et voudraient, nous aider à mettre en place nos institutions universitaires et à leur donner un niveau appréciable. Par ailleurs, l'Université luxembourgeoise ne serait pas créée de toutes pièces, d'un seul coup. Il nous faudrait procéder lentement, prudemment, à petits pas.

Les arguments qui plaident en défaveur de la création d'une Université luxembourgeoise ne sont, tout compte fait, pas aussi convaincants qu'on ne le voudrait parfois. Ils sont, par ailleurs, contrebalancés par d'autres arguments qui parlent en faveur de la création d'une Université luxembourgeoise.

2. Les arguments qui plaident en faveur de la mise en place d'une Université à Luxembourg.

2.1. Arguments de première importance.

2.1.1. Notre gouvernement a pleinement compris depuis quelques années l'importance de la recherche pour notre pays. Or une recherche très sérieuse n'est concevable que si elle peut se greffer sur le noyau que constituent des instituts de recherche universitaire (ou, bien entendu, d'autres institutions de niveau équivalent). Une recherche de grande portée suppose la masse critique qui ne peut se développer que dans de tels instituts. Elle suppose, aussi, un réseau de connections et de collaborations internationales qui n'est possible qu'au niveau d'instituts importants.

Or plus, l'unité de l'Europe se faisant peu à peu, notre indépendance est relativisée, plus nous avons besoin de structures solides, de structures de recherche, en particulier, qui puissent nous permettre de survivre décemment.

Dans le contexte du développement futur de la recherche luxembourgeoise, il est inquiétant de constater que de jeunes luxembourgeois, hautement qualifiés, se taillent, de plus en plus souvent, une carrière intéressante aux Universités étrangères et dans des instituts de recherche étrangers. Pour l'instant, peut-être, l'effet de cette hémorragie ne se fait pas encore trop sentir. A l'avenir, elle pourrait devenir fatale pour la recherche luxembourgeoise, pour notre économie et pour notre vie culturelle. Seule la création d'une Université pourrait freiner ce processus inquiétant.

2.1.2. Luxembourg a la vocation d'une capitale européenne, d'un centre bancaire important, d'un lieu d'implantation d'entreprises et d'institutions dans le domaine des mass-média. Elle sera capitale culturelle en 1995. Or cette vocation pourrait être soutenue, épaulée en quelque sorte, par la création d'une Université.

- D'un côté, la ville de Luxembourg serait plus crédible comme lieu d'implantation si elle offrait, à ceux qui sont sensés s'y installer, une vie

culturelle et intellectuelle plus intense. La mise en place d'une Université contribuerait, sans doute, à donner de nouvelles impulsions à notre vie intellectuelle : quelques maisons d'édition seraient, peut-être, créées, quelques grandes librairies verraient le jour, la vie théâtrale et musicale serait, sans doute, intensifiée. Sans parler des colloques et congrès qui seraient organisés, des multiples occasions de formation continue dont disposerait le public. D'un autre côté, notre ville serait moins morte le soir. Les étrangers, qu'ils soient fonctionnaires européens ou banquiers, ne nous reprocheraient plus, peut-être, d'être exilés dans une ville déserte.

Bref : une vie étudiante intense pourrait modifier l'atmosphère de notre ville. Par ailleurs certains étrangers, résidant chez nous, seraient sans doute heureux s'ils trouvaient, à Luxembourg, une Université où leurs enfants pourraient poursuivre leurs études.

- La mise en place d'une Université fournirait aux institutions et aux banques, qui sont installées dans notre ville, le personnel qualifié dont elles ont besoin. Des possibilités de formation continue seraient données. Les experts dont peuvent avoir besoin les institutions internationales et financières pourraient, plus souvent, être trouvés sur place.
- Par ailleurs, dans nos efforts d'implantation et de développement d'institutions et d'entreprises dans un domaine donné, (dans celui de la communication au sens large de ce terme par exemple), l'existence d'unités d'enseignement et de recherche universitaire pourrait constituer, pour nous, un atout. Il existe de multiples possibilités de synergie, de soutien et de complémentarité mutuelle entre l'enseignement et la recherche d'un côté, les entreprises et institutions de l'autre. L'un des deux pôles faisant défaut, l'autre risque de ne pas se développer au mieux.
- Il est, par ailleurs, évident que le Luxembourg ne peut pas toujours se borner à formuler des exigences à l'égard de la communauté européenne: maintien des institutions, mesures d'exception à l'égard des taux fiscaux. Il faut, aussi, qu'en contrepartie nous proposons quelque chose à la communauté internationale. Une contribution dans le domaine universitaire pourrait ne pas être négligeable. On m'a souvent dit, aux

nombreuses Universités que j'ai visitées au cours de ces derniers mois, qu'aucune institution universitaire européenne, ou du moins 'à caractère européen', n'existant encore, le Luxembourg pourrait, ou même devrait, avoir la vocation d'en créer une.

- 2.1.3.** Notre ville n'a pas seulement -et doit garder- la vocation d'une capitale européenne. Elle a, certainement aussi, la vocation d'une capitale régionale. Or les villes qui se sentent cette vocation sont nombreuses en Sarre-Lor-Lux et chacune est en train de se doter de tous les atouts imaginables. Or, manifestement, une Université avec l'ensemble des instituts de recherche qui y sont intégrés ou qui gravitent autour d'elle constitue un tel atout.

Sans doute les villes voisines, toutes les villes d'importance comparable, se sont-elles déjà dotées d'Universités plus ou moins performantes. Il sera difficile de rivaliser avec elles. Mais il n'est pas encore trop tard. Il ne faut pas hésiter trop longtemps. Un jour, toute tentative de concurrence sera vaine. Le moment actuel, où tant d'Universités importantes nous proposent leur aide, pourrait être propice.

- 2.1.4.** On a souvent relevé, ces derniers temps, que dans la perspective d'une Europe qui est en train de se faire, le Luxembourg doit préserver son identité nationale. La création d'une Université qui pourrait contribuer à l'affirmation de notre autonomie culturelle nous fournirait, à cet égard, un instrument de première importance.

L'Université luxembourgeoise aurait aussi la fonction d'étudier et de préserver notre patrimoine historique, culturel, linguistique et de favoriser l'épanouissement d'une culture luxembourgeoise autonome.

Un autre argument va dans le même sens. Nous avons toujours profité, jusqu'ici, des institutions universitaires de nos voisins. Non seulement nous faudra-t-il, à l'avenir, proposer à nos voisins une contrepartie à ce qu'ils nous offrent. Il faudra, aussi, nous libérer de la complète dépendance culturelle qui a résulté de notre politique actuelle.

- 2.1.5.** La mise en place d'une Université à Luxembourg présenterait des avantages certains pour nos étudiants.

Il faudra, cependant, souligner très fort que sa création n'empêcherait personne de faire ses études aux Universités les plus prestigieuses.

Cela étant dit :

- Nos étudiants pourraient éviter d'aller à la dérive, pendant leurs premières années d'études, dans des formations de premier cycle trop engorgées. Ils ne peuvent plus y être pris sérieusement en main et, très souvent, ils n'ont plus aucun accès garanti aux bibliothèques, aux travaux pratiques, aux services de photocopie etc.
- Dans de nombreuses Universités, une situation fort semblable, très précaire, commence à se créer dans les deuxièmes cycles.
- L'accès de nos jeunes aux Universités étrangères n'est plus garanti, dans plusieurs branches, comme il l'était dans le passé. Notre gouvernement éprouvera des difficultés de plus en plus sérieuses à négocier pour eux des places d'études. La création d'une Université à Luxembourg pourrait être, à moyenne échéance, la solution la plus avantageuse pour nos étudiants. Le problème est, d'ailleurs, particulièrement aigu en Allemagne en raison de l'afflux, dans les Universités des anciens "Länder", d'étudiants provenant de l'ex-DDR.

Il faut souligner, par ailleurs, qu'au cas de la création d'une Université chez nous, les programmes intégrés européens, les programmes ERASMUS, LINGUA et autres, permettraient, à ceux de nos étudiants qui s'y inscriraient, de passer plusieurs semestres à des Universités étrangères.

- La création de troisièmes cycles pourra permettre, à nos jeunes, de compléter leurs études après leur retour des Universités étrangères ou après les études qu'ils auront faites chez nous. Les collaborations que nous proposent de nombreuses Universités ou des consortiums d'Universités prestigieuses, les besoins de notre économie ou de notre vie culturelle et le besoin qu'éprouvent nos étudiants de ne pas perdre tout contact, à Luxembourg, avec l'enseignement et la recherche universitaires, rendent indispensable la création de formations de troisième cycle.

- La création d'une Université à Luxembourg pourrait permettre à nos étudiants, dont le degré de qualification en fin d'études est, en moyenne, nettement plus élevé qu'il l'était dans le temps, de trouver chez nous des promesses d'emploi correspondant à leur niveau.

2.1.6. Ceux qui sont, déjà, engagés dans la vie professionnelle (à quelque tranche d'âge qu'ils appartiennent d'ailleurs), profiteraient, très substantiellement, de la mise en place d'une Université à Luxembourg. La formation continue correspond, de nos jours, à un besoin de première importance. Or on conçoit difficilement, à moyenne échéance, comment des structures sérieuses de formation permanente pourraient être mises en place en l'absence d'une Université.

2.1.7. Abstraction faite, même, de la formation permanente individuelle, le déploiement, à haut niveau, de l'activité professionnelle, dans de nombreuses branches, suppose la présence d'une Université, d'instituts de recherche, de synergies constantes avec ceux-ci, de l'organisation de séminaires, de colloques, etc.

2.1.8. D'un point de vue économique, il ne faudra pas oublier que la création d'une Université ne cause pas uniquement des frais.

Sans doute, les frais seront-ils nettement supérieurs aux rentrées. Néanmoins, d'un côté, une partie des étudiants luxembourgeois faisant ses études chez nous, des sommes importantes, qui sont exportées aujourd'hui, reviendraient à notre économie. D'autre part, des étudiants étrangers, sans doute assez nombreux, dépenseraient, à Luxembourg, des sommes non négligeables. Par ailleurs, des emplois seraient créés non seulement dans le secteur universitaire (ce qui supposerait des dépenses importantes pour l'Etat), mais dans bien d'autres secteurs : restauration, loisirs, librairies, éditions. Le secteur culturel serait, sans doute, à son tour bénéficiaire et, dans des proportions moindres, le secteur hôtelier, (tourisme de congrès e.a.), le secteur des transports etc. Le développement probable de ces secteurs serait avantageux, à la ville de Luxembourg, à d'autres égards : crédibilité accrue, on l'a relevé, de la ville comme lieu d'implantation européen, comme centre de mass-média etc.

2.2. Arguments subsidiaires.

- 2.2.1.** Il ressort de certaines statistiques européennes, peu fiables cependant peut-être, que parmi les pays centraux du Marché Commun, le Luxembourg est celui dont le moins de ressortissants font des études universitaires et supérieures. Si tant est que ce fait puisse être sérieusement établi, il peut avoir, et a sans doute, des causes multiples. Mais l'une des causes en est, très probablement, la non-existence d'une Université luxembourgeoise. Beaucoup de jeunes hésitent à faire le grand saut à l'étranger. Or il n'est pas implausible d'admettre une corrélation positive entre le niveau moyen de formation des ressortissants d'un Etat et le niveau économique de celui-ci. Bien entendu faudra-t-il veiller à ne pas produire de chômeurs. Mais à cet égard notre pays ne semble pas particulièrement menacé. Il ne faut pas être trop craintif lorsqu'il s'agit de préparer nos possibilités de développement après 1993.
- 2.2.2.** Il y a, pour de grandes innovations, des moments qui sont plus favorables que d'autres. Et cela tant au niveau économique que psychologique. Or, au niveau économique, la situation actuelle ne semble pas être des plus inquiétantes. Dans une optique psychologique, la perspective de l'après-1993 est, incontestablement, un moment très propice.
- 2.2.3.** Il faudra aussi profiter des offres exceptionnelles de collaboration que nous font de nombreuses Universités, à tous les niveaux, depuis un an ou deux. Ces offres ne sont, sans doute, pas sans lien avec la perspective de 1993. Il faudrait profiter de cette opportunité inespérée à certains égards. Il se pourrait qu'après 1993 -1994 ou 1995- tous les trains soient partis.

2.3. Les étapes qu'il faudrait respecter lors de la création d'une Université.

La mise en place d'une Université étant chose délicate et difficile, il faudrait procéder prudemment, à pas mesurés.

- 2.3.1.** Il faudrait commencer par la création de premiers cycles complets et d'un certain nombre d'enseignements de troisième cycle particulièrement

intéressants pour notre pays. Cette première étape nous permettrait de faire des expériences fort utiles qui pourraient nous guider dans nos démarches ultérieures.

- 2.3.2.** Dans une deuxième étape, il faudrait commencer par mettre en place quelques enseignements de deuxième cycle, correspondant aux besoins de Luxembourg, à la masse critique acquise par nos chercheurs et, bien entendu, aux opportunités que pourraient nous offrir les Universités partenaires (cursus intégrés dans le cadre des programmes ERASMUS, LINGUA, etc., etc.). La décision, intervenant quelques années à l'avance, de la création de tels enseignements, susciterait, on l'a relevé, les qualifications requises chez de nombreux luxembourgeois.
- 2.3.3.** L'Université luxembourgeoise ne devrait pas nécessairement être complète ou ne devrait l'être qu'à la fin d'un assez long processus de développement. En tout cas, il paraît utile de nous doter, dès maintenant, d'une législation flexible, qui permette de déclencher, en cas de besoin, un processus de développement. Il me paraît, par ailleurs, que ce besoin est réel dès maintenant.
- 2.4.** Ajoutons encore que, pour que le projet de création d'une Université à Luxembourg soit vraiment utile au pays, il faudra que certaines conditions soient satisfaites.
- 2.4.1.** Il faudra, impérativement, insistons-y, que nos étudiants gardent la possibilité de faire leurs études à l'étranger, à un certain nombre d'Universités prestigieuses en particulier.
- 2.4.2.** Pour tous nos futurs professeurs de langues, un séjour important, d'une durée à déterminer, à l'étranger doit être prévu. Ce séjour pourrait être conçu selon des modalités variables (continuation des études à l'étranger selon le modèle actuel, études à des Universités étrangères dans le cadre de cursus intégrés que nous pourrions créer avec des Universités partenaires allemandes, anglaises et américaines, françaises et belges, etc.). L'enseignement des langues, à l'Université luxembourgeoise, pourrait être confié, partiellement, à des "native-speakers".

2.4.3. L'Université que nous nous donnerions devrait être, impérativement, d'un très bon niveau. Le niveau de qualification de l'enseignant et son statut devraient correspondre à cette exigence.

2.5. Le gouvernement luxembourgeois doit être conscient de ce que la création d'infrastructures adéquates est la condition sine qua non de la mise en place d'une bonne Université.

Cette infrastructure suppose :

- la construction, dans un ou plusieurs campus, d'un nombre suffisant d'amphithéâtres, de salles, de laboratoires,
- la construction et la dotation substantielle d'une bibliothèque importante,
- la construction d'une Cité Universitaire,
- la mise en place de restaurants universitaires,
- la création d'un centre d'accueil pour étudiants étrangers, etc.

Par delà la création d'infrastructures matérielles adéquates, il faudra prévoir:

- l'extension de notre système de reconnaissance de diplômes étrangers (tant au niveau du bac qu'au niveau universitaire),
- la création d'une sécurité sociale pour étudiants étrangers,
- l'adaptation éventuelle de notre législation actuelle au séjour prolongé d'étudiants étrangers.



